

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire**

NIF : 37010001903

Etude, suivi pour la réalisation d'une collège type 4/200R A la cité 500 logements el hikma communs de Tindouf.

**Opération :** Etude, suivi pour la réalisation d'une collège type 4/200R A la cité 500 logements el hikma communs de Tindouf.

Conformément aux articles 46 de la loi N°23-12 du 18 Moharram 1445 Correspondant au 05 Aout 2023 fixant les règles relatives aux marchés publics, Et Conformément à l'article 65 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, Monsieur le directeur des équipements publics, informe les soumissionnaires ayant répondu à l'avis Concours national d'architecture restreint portant N° 38/2025 .Publié dans Les quotidiens " الصحيفه " en date du 10/12/2025 et L'Algérie aujourd'hui " en date du 14/12/2025 et les journaux électroniques " شهاب برس " et "DzWach " en date du 14/12/2025. Concernant : Etude, Suivi pour la réalisation d'une collège type 4/200R A la cité 500 logements el hikma communs de Tindouf .

Que la procédure d'évaluation et d'analyse des offres, a donné les résultats suivants :

Soumissionnaire	NIF	Montant et Délai proposé	Montant et Délai corrige	Note	Observation
BET MEBARKI ALLAL	198137010014737	<b>ETUDE</b>		72.62	Moins disant Pré- qualifié
		7 100 000.00 Da	7 100 000.00 Da		
		03 mois	03 mois		
		<b>SUIVI</b>			
		10 600 000.00 Da	10 600 000.00 Da		

Un délai de 10 jours, à compter de la première publication du présent avis, est accordé aux entreprises ou un éventuel Recours, les soumissionnaires sont invités de se rapprocher de nos services, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de cette avis, a prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières et ce conformément à l'article 82 du décret n° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

**LE DIRECTEUR**